

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 18 MARS 2025**

L'an deux mil vingt cinq, le dix-huit mars à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27Présents : 23
Pouvoirs : 2
Absents : 2

Date de la convocation : 12 mars 2025

PRÉSENTS: CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, DUFFAULT Tetyana, BIOTTEAU Dany, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, GARNIER Béatrice, VERDUZIER Jean-Bernard, MOREAU Laurent, MINEREAU Dominique, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kevin, BEUGIN Valérie, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, MASSONNEAU Bruno, ROBIN Nadia, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**GABIGNON Christophe représenté par B CROC
PIAULET Christine représentée par B SULLI**ABSENTS:** MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline**Secrétaire de séance :** Dominique CHALLOT**DELIBÉRATION N°32****Rapporteur : Dominique CHALLOT****OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - COMMUNE - APPROBATION**

Sous la présidence de Monsieur CHALLOT, 1^{er} adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif 2024 du budget **COMMUNE** qui s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement :

Dépenses	6 677 806,99 €
Recettes	10 076 962,30 €
Excédent de clôture	3 399 155,31 €

Section d'investissement (hors restes à réaliser) :

Dépenses	2 357 685,25 €
Recettes	1 264 365,46 €
Déficit de clôture	- 1 093 319,79 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le compte administratif 2024 de la COMMUNE

VOTE

UNANIMITE

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le **24 MARS 2025**

